

VILLERS SAINT PAUL

INFORMATIONS

HORAIRES DE LA MAIRIE

Voici les horaires d'ouverture de la Mairie au public :

Lundi : 8h45-12h / 13h30-17h

Mardi : 13h30-17h

Mercredi : 8h45-12h / 13h30-17h

Jeudi : 13h30-17h

Vendredi : 8h45-12h / 13h30-18h

PERMANENCES DU MAIRE

Venez rencontrer Monsieur le Maire **les mercredis et vendredis de 16h à 17h**, sans rendez-vous.

CINÉ-VILLERS

25 octobre à 18h30

Salle Henri Salvador

Troll 3

Gratuit sur réservation. Renseignements et réservations au centre socioculturel Le Trait d'union.

Les enfants doivent être accompagnés.

HORAIRES DE LA POSTE

La Poste met en place de nouveaux horaires d'ouverture.

Votre bureau de poste ouvrira du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30 et le samedi, de 9h à 12h. Il sera fermé le lundi.

SUPPLÉMENT AU BULLETIN MUNICIPAL OCTOBRE 2024

Directeur de la publication : **Gérard Weyn**

Mairie de Villers-Saint-Paul

☎ 03 44 74 48 40

🌐 www.villers-saint-paul.fr



ALLOCATION DE RENTRÉE SCOLAIRE

La Municipalité rappelle qu'une Allocation de Rentrée Scolaire est attribuée aux lycéens préparant un CAP, BEP ou un baccalauréat, ainsi qu'aux étudiants en formation supérieure, jusqu'à leur 6^e année d'études. Les bénéficiaires doivent être inscrits pour une année scolaire complète et ne pas avoir plus de 25 ans.

La remise des chèques se fera lors des permanences suivantes :

- **Mardi 22 octobre, de 9h à 12h et de 14h à 17h – Salle Jacques Prévert**
- **Samedi 26 octobre, de 9h à 12h – Salle Uwe Brauns**
- **Samedi 16 novembre, de 9h à 12h (date butoir) – Salle Uwe Brauns**

Les chèques seront remis sur présentation d'une pièce d'identité. Pour les élèves mineurs, le représentant légal devra être présent. Les étudiants majeurs pourront retirer leur chèque eux-mêmes.

Vous ne pouvez pas venir ?

Il est possible de désigner une tierce personne pour récupérer le chèque à votre place. Celle-ci devra se munir de sa pièce d'identité, d'une procuration et de la photocopie de votre pièce d'identité.

Des questions ? Contactez le Service enfance ☎ 03 44 74 48 47 ✉ enfance@villers-saint-paul.fr

THÉÂTRE

12 octobre à 20h

Salle Henri Salvador

La Compagnie Salleste présentera une unique représentation de "La Mastication des morts" de Patrick Kermann, une pièce singulière explorant les voix des défunts et les mystères de l'au-delà.

☎ 03 44 66 32 55 ✉ letraitdunion@villers-saint-paul.fr

PUCES COUTURIÈRES ET LOISIRS CRÉATIFS

9 novembre 10h à 18h

Salle Georges Brassens

Vous souhaitez vendre ou acheter du matériel ou des fournitures en rapport avec la couture, le tricot, les activités manuelles ? L'association Savoir-faire et faire-savoir organise ses "Puces de couturières et loisirs créatifs"

Entrée libre • Buvette et restauration rapide sur place

☎ 06.45.72.74.02 ☎ 06.19.14.12.28 ✉ savoirfaireetfaresavoir.vsp@gmail.com

ILLIWAP, L'APPLICATION MOBILE DE LA MAIRIE



En scannant ce QR code, accédez à une application gratuite, sans inscription ni publicité, pour recevoir l'actualité de la ville en direct sur votre smartphone. Profitez d'une information instantanée et fiable, accessible à tout moment.

EN OCTOBRE À LA BIBLIOTHÈQUE COLETTE

L'HEURE DU CONTE

Les mercredis 2, 9 et 16

à 10h30

Pour les enfants à partir de 4 ans.

JEUX DE SOCIÉTÉ

Les mercredis 2 et 9 à 14h

Pour toute la famille. Places limitées.

BÉBÉS LECTEURS

Samedi 5 à 11h

Pour les enfants de 3 mois à 3 ans.

Places limitées.

LE CAFÉ DES SENIORS

Jeudi 17 à 14h

Réservé aux seniors. Places limitées.

CAFÉ DES PARENTS

Samedi 5 à 10h

Caroline Lahbabi, coach parentale et psychologue de formation propose aux parents d'adolescents un atelier-conférence intitulé "Au secours, j'ai un ado à la maison !"

FÊTE DU LIVRE

Samedi 12 à 14h

Venez découvrir la toute nouvelle médiathèque avec ses espaces modernisés et ses collections enrichies. Des animations sont prévues pour petits et grands, promettant une journée mémorable pour toute la famille.

INITIATION MANGA

Mercredi 16 à 14h

Découvrez les secrets et les techniques, qui font des mangas des œuvres captivantes.

À partir de 8 ans

ACTIVITÉ NUMÉRIQUE

Les 23, 24 et 25 à 14h

À partir de 6 ans.

HALLOWEEN

Jeudi 31 octobre à 14h

Tu as plus de 5 ans ? Rejoins-nous pour célébrer Halloween avec des activités créatives, des histoires effrayantes et une pluie de bonbons ! Viens... si tu l'oses.

VOTEZ POUR L'ARBRE QUI REPRÉSENTERA NOTRE VILLE !

Participez à notre grand sondage pour choisir le futur arbre remarquable des Villersois !

Cinq arbres sont en compétition, et l'un d'eux sera planté au Parc de la Brèche avant l'hiver. Vous avez jusqu'au 18 octobre pour voter et sélectionner l'arbre qui émerveillera les générations futures !

Rendez-vous à la bibliothèque, en mairie ou au centre socioculturel Le Trait d'Union pour déposer votre bulletin.

Vous préférez voter en ligne ? Utilisez l'application Illiwap, Facebook ou la plateforme du budget participatif.

Ensemble, faisons de ce projet un succès !

Votez et participez activement à cette initiative verte !

COLIS DES AÎNÉS

Vous avez 65 ans et plus (au 3 décembre 2024) et êtes Villersois depuis plus de 6 mois, la municipalité et le C.C.A.S. vous offrent un colis de fin d'année qui sera remis au cours d'un après-midi convivial.

Salle Georges Brassens : mardi 3 décembre à partir de 15h.

Les nouveaux inscrits devront présenter un justificatif de domicile de plus de 6 mois.

Compléter **entièrement et lisiblement** le coupon ci-dessous et **déposez-le UNIQUEMENT** dans l'urne située à l'accueil de la mairie. **Date limite d'inscription : 26 octobre.**



INSCRIPTION COLIS

Monsieur :

Date de naissance :

Madame :

Date de naissance :

Numéro de téléphone :

Adresse :

.....

Si vous êtes un couple (même si votre conjoint n'a pas l'âge)

colis couple tradition

ou

colis couple sucré

Si vous êtes une personne seule

colis tradition 1 personne

ou

colis sucré 1 personne